Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 40 (1932)
Heft: 1

Quellentext: Une lettre de Jomini à Pictet de Rochemont (1822)
Autor: Jomini, Gi

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'étend de 1798 à 1815. Ce n'est assurément là qu'un incident très accessoire de la vie et des actes de Maurice Glayre. La biographie de ce patriote n'a jamais été écrite encore ; tout ce qui peut jeter un peu de lumière sur cette personnalité a donc sa valeur et son intérêt pour l'histoire de notre petit pays.

Je suis, d'autre part, un simple profane — et pour cause — dans tout ce qui touche aux loges maçonniques vaudoises. Quelques membres de cette association réputée secrète, seront heureux, peut-être, de connaître mieux une période de son histoire qui semble avoir eu une certaine importance pour son avenir.

Eugène MOTTAZ.

UNE LETTRE DE JOMINI A PICTET DE ROCHEMONT (1822)

Dans le bel ouvrage qu'il consacre à la politique des alliés, vainqueurs de Napoléon, à l'égard de la Suisse, ouvrage dont le premier volume vient de paraître, M. William Martin consacre un chapitre, qui est un livre, à la violation de notre neutralité d'octobre à décembre 1813 [1]. Avec l'aide des pièces jusqu'ici inédites qu'il a trouvées aux Archives de Vienne, aujourd'hui largement ouvertes, et de celles que le Conseil fédéral a fait copier aux Archives de Saint-Pétersbourg, il refait jour par jour avec un luxe de documents inconnus même à Oechsli, le meilleur historien de la Suisse pour le début du XIXme siècle, l'histoire de ce qui s'est passé au quartier général des souverains en marche sur Paris. Le livre de M. Martin, où pour la première fois tant

[1] *La Suisse et l'Europe: 1813-1814.* Lausanne (Payot & Cie), 1931.

de sources sont mises sous les yeux du lecteur, avec une abondance de détails qui le déconcertent, mais que les spécialistes recueillent avec soin, est si captivant qu'on se fait un devoir de le compléter, lorsque c'est encore possible, avec les textes qui n'ont point attiré l'attention. De ce nombre est le mémoire de Jomini, annexé à une lettre du 6 février 1822, que j'envoie à la *Revue historique vaudoise*. Il se trouve dans les papiers de Pictet de Rochemont, récemment déposés aux Archives d'Etat de Genève par le dernier représentant de son nom, M. Maurice Pictet de Rochemont. Mes concitoyens du canton de Vaud auront, j'en suis sûr, du plaisir à en prendre connaissance.

Le général Jomini habitait alors Paris où paraissait sa grande *Histoire des guerres de la Révolution*. Le récit qu'il adresse au négociateur suisse des traités de 1814 et de 1815 est une édition, revue avec soin pour le diplomate genevois auquel il est destiné, d'un article antérieurement inséré dans un journal de la capitale. Cet exposé, partiellement reproduit dans une lettre de 1841 à Capefigue, au sujet de son *Histoire de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, l'a été de nouveau dans le *Précis politique et militaire des campagnes de 1812 à 1814*, publié d'après les papiers du général par le colonel Ferdinand Lecomte en 1886, à Lausanne, et que cite M. William Martin. La note écrite pour Pictet de Rochemont le complète sur divers points. La date, plus rapprochée des événements, à laquelle elle a été rédigée justifie sa mise au jour.

On a jusqu'ici attribué au seul Laharpe, précepteur du petit-fils de Catherine II et principal auteur de l'émancipation de son pays, la politique suisse du czar Alexandre Ier et le fait, pour nous capital, qu'il a pris le contre-pied de celle de Metternich. M. William Martin ne s'y trompe pas ; mais il n'est pas superflu de montrer ici qu'un autre Vaudois

y a contribué, pour une part que l'histoire ne doit pas méconnaître, et qu'il ressentait profondément l'injustice d'un tel jugement.

Charles Borgeaud.

Précis relatif à l'invasion de la Suisse en 1813.

Après la bataille de Leipzig, je vis bien que la cause de Napoléon était perdue, du moins au dehors ; j'entrevoyais même l'invasion de la France et plus scrupuleux (quoique étranger) que bien des Français même, je ne voulus pas y contribuer.

Je demandai un semestre pour rester à Weymar. Mais bientôt j'aperçus les Autrichiens s'étendre vers les confins de la Suisse et dévoiler le projet d'y pénétrer. Je partis sur le champ pour rejoindre l'Empereur Alexandre à Francfort en vue de l'intéresser au sort de mon pays (dont je lui avais déjà recommandé l'indépendance dès le lendemain même de cette célèbre bataille). Il n'était pas bien difficile de persuader à S. M. que les vallées helvétiques importaient peu au succès de la guerre, mais qu'il importait à toute l'Europe que l'influence autrichienne n'y remplaçât point l'influence française.

J'eus lieu de m'applaudir de ma résolution. A peine arrivé, l'Empereur me dit que je venais fort à propos pour concerter avec Mr de Metternich sur ce qu'il y aurait à faire relativement à mon pays. Je m'y rendis le même jour.

L'habile diplomate autrichien affecta de ne rien déguiser ; il m'observa que la France s'était servie de la Suisse, ou qu'elle l'avait laissée neutre, selon les convenances du moment ; que les alliés pouvaient doublement user du même droit ; que leurs armées allaient franchir le Rhin au gros de l'hiver, ce qui était très dangereux sur des ponts de ba-

teaux hors d'état de résister aux glaces, et qu'on avait d'autant plus de droits de se saisir du pont de Basle que les Français y avaient passé au commencement de 1812 ou de 1813 même. Je répliquai qu'un tort n'en autorisait pas un autre ; que je croyais beaucoup plus simple de passer vers Huningue [2] ou Strasbourg et d'attendre la loi impérieuse de la nécessité avant de se décider à s'emparer du passage de Basle ; qu'il en serait toujours temps lorsque les glaces menaceraient en effet les ponts et quand les alliés repoussés de France n'auraient d'autre moyen de se retirer ; mais qu'attaquer une république paisible, dont la population montagnarde se défendrait en désespérée, c'était augmenter gratuitement la masse de résistance que la France aurait à opposer.

Le prince s'expliqua ensuite sur la nécessité de se diriger vers Lyon autant pour se rapprocher de Wellington [3] que pour faciliter la jonction de Bellegarde [4] en prenant l'Italie à revers. C'était montrer le bout de l'oreille. Je lui dis donc que, sans contester l'avantage que trouverait la maison d'Autriche à reprendre son empire sur l'Italie, ce n'était pas une raison d'y aller par le territoire suisse puisqu'on pouvait aller d'Huningue à Lyon par la vallée du Doubs ou de la Saône. Alors s'éleva la question de l'imprudence qu'il y aurait à s'aventurer sur Lyon sans être maître de Genève. Ici mon mandat finissait ; j'étais chargé de stipuler pour la Suisse ; Genève et le Valais étaient des provinces françai-

[2] Place forte, aujourd'hui démantelée, d'Alsace, à 5 km. de Bâle, sur la rive gauche du Rhin.

[3] Le futur vainqueur de Waterloo revenait d'Espagne et devait participer à la campagne de France, où il combattit le maréchal Soult dans le Midi.

[4] Henri, comte de Bellegarde, d'une vieille famille de Savoie, au service de l'Autriche à partir de 1793. Feld-maréchal depuis 1806 et gouverneur de la Galicie, il entra en Italie en 1814 à la tête de l'armée autrichienne.

ses et je n'avais rien à répondre à Mr de Metternich. Je lui observai seulement qu'en admettant encore la vérité de sa dernière assertion, il ne me semblait pas bien difficile de marcher par Dôle sur Genève sans violer la République helvétique telle qu'elle était alors constituée. Il reconnut qu'il n'y avait rien à dire contre un tel argument, mais il persista sur la nécessité d'avoir des ponts solides sur le Rhin avant de le franchir.

Pour combiner les intérêts de mon pays avec les devoirs d'un aide de camp de l'Empereur de Russie, il ne me resta alors qu'à proposer un moyen déclinatoire. Je dis au prince que si le Gouvernement suisse consentait pour cette fois *et par réciprocité* à accorder le pont de Basle, il n'y aurait qu'à traiter avec Mr de Watteville [5] pour faire reculer le cordon de neutralité à une demi-lieue de cette ville qu'on traverserait sans s'y arrêter, comme les Français, et qu'on respecterait d'ailleurs le reste du territoire. Le prince, admettant cette proposition, me dit qu'il allait se rendre chez l'Empereur, à qui je me hâtai d'aller soumettre le *mezzo-termine* qui me paraissait tout concilier. Mr de Metternich vint en effet peu de minutes après et, lorsqu'il partit de chez l'Empereur, Sa Majesté me dit : « Eh bien, vous voilà content, on respectera l'indépendance de votre pays, et si l'on n'obtient pas de gré à gré le pont de Basle, on passera plus bas, sans violer la neutralité ».

L'Empereur tint le même langage à MM. Reding et Wieland, députés par la Diète à Francfort. Les Autrichiens continuèrent à filer vers le haut Rhin, nous partîmes pour Carlsruhe, où l'Empereur s'arrêta plusieurs jours chez la margrave de Baden, sa belle-mère. Mr de Metternich suivit

[5] Nicolas-Rodolphe de Watteville, avoyer de Berne et général en chef de l'armée fédérale chargée de faire respecter la neutralité de la Suisse.

le prince de Schwarzenberg[6] à Fribourg en Brisgau. On faisait les apprets de passage vers Kehl et Neubourg, lorsque tout à coup nous apprenons à Carlsruhe que, en contravention à tout ce qui était stipulé, les Autrichiens venaient d'entrer en Suisse sur quatre colonnes. J'étais de service ce jour-là chez l'Empereur, je me fis annoncer, quoiqu'il fût plus de dix heures du soir. Sa Majesté ne dissimula point son profond mécontentement ; elle me dit qu'elle allait partir sur le champ pour Fribourg, et quelques heures après, elle se mit effectivement en route.

Deux jours après l'Empereur me dit qu'il avait eu une explication très vive avec Mr de Metternich, et je sais que S. M. écrivit aussi une lettre au prince de Schwarzenberg, *où elle parlait de cette aggression comme d'un des événements les plus pénibles de sa vie.*

L'Empereur me dit aussi que Mr de Metternich alléguait pour se justifier que les Suisses eux-mêmes étaient venus solliciter les Autrichiens d'entrer, afin de les délivrer du joug des Français et il n'est que trop vrai que le fameux Comité bernois, d'accord avec le conseiller Salis[7], a fait ce beau tour antipatriotique. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une telle invasion ne devait pas se faire sans l'aveu de l'Empereur Alexandre, et contre tout ce qui était convenu. Le mal étant fait, et les colonnes déjà aux portes de Genève, il ne me resta qu'à recommander du moins à Sa Majesté l'indépendance des cantons de Vaud et d'Argovie, ainsi que

[6] Charles-Philippe, prince de Schwarzenberg, généralissime des armées coalisées contre Napoléon.

[7] Le Comité bernois dont parle Jomini est celui qu'on appelle ordinairement chez nous le Comité de Waldshut, du nom de la petite localité badoise où il tenait ses réunions, parce qu'il était formé non pas seulement de Bernois mais d'autres Confédérés regardant en arrière et qu'il était présidé par le comte Jean de Salis, un Grison entré au service de l'empereur d'Autriche et devenu l'instrument de Metternich. Le but de ce Comité était la restauration de l'ancien régime.

la consécration des droits acquis à la Nation, ce qu'Elle daigna promettre et qu'Elle a généreusement tenu.

Les instructions données à ce sujet à Mr le comte Capo d'Istria ont précédé de beaucoup l'arrivée de Mr de Laharpe au quartier général des alliés. Cependant mes concitoyens injustes me jettent la pierre, et lui font honneur de tout ce qui a été fait. Je ne nierai pas pourtant qu'il n'ait bien contribué ensuite à maintenir l'Empereur dans ses généreuses dispositions et qu'il n'ait couronné l'œuvre.

Vous verrez, Monsieur, par ce narré, aussi fidèle que mal rédigé, que j'ai toujours eu les sentiments d'un bon Helvétien et que vous ne m'avez pas mal jugé dans le discours éloquent prononcé au Conseil représentatif [8].

(Signé) Gl JOMINI.

[8] Pictet de Rochemont avait envoyé à Jomini le texte de son discours au Conseil Représentatif sur l'inutilité dangereuse des fortifications de Genève.

ORON ET L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

Oron, *Uromagus,* est une localité celtique, un relai, un marché, peut-être, situé à la jonction de la route de Lausanne à celle d'Italie à Avenches, par le Grand Saint-Bernard et Vevey [1]. On y a retrouvé des objets de l'âge du bronze. Les Gallo-romains l'ont occupée, et des traces de leurs habitations subsistent. On n'y a point découvert de tombe burgonde, mais le silence de la terre ne signifie pas que la vie y ait cessé. Il est en tout cas certain que l'abbaye de Saint-Maurice y posséda, dès le haut moyen âge,

[1] *Dictionnaire historique du canton de Vaud,* t. II, p. 375. — Violier : *Carte archéologique du canton de Vaud.*